



## Bienvenue à l'Ecomusée l'Olivier de Volx !

Chers visiteurs curieux et gourmands, nous sommes ravis de pouvoir vous accueillir à nouveau dans cet espace dédié à la valorisation de l'Olivier et de sa culture, qui vous invite à voyager, à voir et à goûter la Provence et la Méditerranée.

Afin de se protéger et de protéger ceux qui nous entourent, nous avons établi un protocole de gestion des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19.

Merci d'avance de respecter ces recommandations utiles à la santé de toutes et tous. En cas de non-respect de ces règles communes, nous déclinons toute responsabilité.

### **Préambule**

*Le protocole a été établi en utilisant les références suivantes :*

- *En vertu de l'annexe I du décret n°2020-860 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire qui précise les conditions de reprise d'activité et d'accueil du public dans un certain nombre de lieux. Les mesures sont définies notamment par la catégorie d'établissement concernée, en faisant référence au classement des établissements relevant du public (ERP) au titre du code de la construction. (NB : Ecomusée l'Olivier classé en ERP 5)*
- *En vertu de l'article 27 du décret n°2020-860 : toute personne de onze ans ou plus porte un masque de protection dans les établissements de type L, X, PA, CTS, V, Y et S, ainsi que, s'agissant de leurs espaces permettant des regroupements, dans les établissements de type O, sans préjudice des autres obligations de port du masque fixées*
- *Aide à la reprise d'activité et à la réouverture au public des musées et monuments, note de la Direction Générale des Patrimoines du Ministère de la Culture, 22 juillet 2020 ;*

## **Jauge maximale**

La jauge est fixée à 60 visiteurs au total dans l'Ecomusée et la boutique-bistro, avec maintien des distances de sécurité.

## **Accueil des visiteurs**

- ❖ Le port du masque est obligatoire à l'intérieur de l'Ecomusée pour toutes les personnes âgées de plus de plus de 11 ans.
- ❖ A l'entrée du musée et de la boutique, du gel désinfectant est mis à disposition du public, associé à un panneau d'information présentant les consignes à respecter.
- ❖ Les portes du musée sont laissées ouvertes pour permettre l'aération et limiter les manipulations de leur poignée.
- ❖ Les visiteurs manifestant des symptômes de fièvre, de maux de tête, de la toux, de perte de goût et /ou de l'odorat et de fatigue intenses seront élégamment refusés d'accès.
- ❖ Le temps de déambulation en visite libre est limité à 30 minutes maximum, afin de laisser l'accès libre aux visiteurs suivants.
- ❖ La distance physique recommandée d'au moins 1 mètre doit être respectée, ainsi que l'usage des gestes barrières.
- ❖ Il est recommandé d'éviter de toucher aux machines et outils anciens, aux vitrines d'exposition et aux écrans vidéo.
- ❖ Le ménage quotidien inclut la désinfection des espaces sensibles : poignées de portes, etc.
- ❖ Le paiement avec carte de crédit sans contact est privilégié et une soucoupe est positionnée pour les paiements en espèces afin d'éviter le paiement de la main à la main.
- ❖ L'accueil des groupes pour des visites guidées est possible jusqu'à 40 personnes, à condition que toutes les personnes ayant plus de 11 ans portent un masque.